

LES AUDITIONS DU PARLEMENT DE LOIRE

THÈME : VERS DES INSTITUTIONS ANIMISTES

QUATRIÈMES AUDITIONS EN PRÉSENCE DE SACHA BOURGEOIS-GIRONDE
ET MARIE-ANGÈLE HERMITTE

VEN.
04/12

11H > 12H

AUDITION DE SACHA
BOURGEOIS-GIRONDE

En ligne

SAM.
05/12

11H > 12H

AUDITION DE
MARIE-ANGÈLE HERMITTE

En ligne

Et si la Loire, grande témoin des bouleversements écologiques, était dotée d'une personnalité juridique et avait la possibilité de s'exprimer et de défendre ses intérêts ?

Pour élaborer les contours fictionnels et réels d'un *parlement de Loire*, le POLAU invite l'écrivain et juriste **Camille de Toledo**. Animant une commission pluridisciplinaire, il propose une recherche collective sous la forme d'un cycle d'auditions publiques pour imaginer une instance où faune, flore, bancs de sable, masses d'eau et l'ensemble des entités composant la Loire seraient représentées.

Pour cette **quatrième** session des auditions publiques du *parlement de Loire*, c'est l'hypothèse de « l'animisme juridique » qui sera explorée.

Dans les pas des anthropologues Philippe Descola et Viveiros de Castro, la commission du *parlement de Loire* cherche une voie entre les droits modernes et les ontologies des peuples-sentinelles, amazoniens, amérindiens, aborigènes, qui échangent et dialoguent avec les êtres de la nature.

Comment cette façon d'être au monde pourrait exister dans nos institutions politiques en hybridant le droit moderne ? Comment les sociétés humaines peuvent agir et reconnaître les intentions et les besoins d'un écosystème tel qu'un fleuve ? Comment ajouter des perspectives par des fictions de droit qui permettraient de parler *depuis la nature* ?

Augmenté d'une collection de conversations [disponible en podcast : <https://urlz.fr/dvYK>], le cycle des auditions [disponible en vidéo : <https://urlz.fr/dvYN>] aboutira à la publication d'un ouvrage collectif en 2021.

AUDITIONNÉS·ES

Sacha Bourgeois-Gironde

Professeur en sciences économiques à l'Université Paris 2-Panthéon Assas et chercheur en philosophie et sciences cognitives à l'Institut Jean Nicod (ENS et EHESS). Ses travaux portent sur la théorie de la décision expérimentale et sur les fondements cognitifs des institutions économiques et sociales. Il est l'auteur d'*Être la Rivière* (PUF-Presses Universitaires de France, 2020), un ouvrage qui étudie le contexte de la personnification juridique du fleuve Whanganui.

Marie-Angèle Hermitte

Docteure en droit, pionnière de la notion d'animisme juridique et spécialiste en bioéthique, directrice de recherche honoraire au CNRS, directrice d'études honoraire à l'EHESS-École des Hautes Études en sciences sociales.

Camille de Toledo

Écrivain associé, juriste

Lolita Voisin

Paysagiste, directrice de l'École de la nature et du paysage de Blois- INSA Centre Val de Loire

Bruno Marmiroli

Architecte paysagiste, directeur de la Mission Val de Loire

Virginie Serna

Archéologue, conservatrice en chef du Patrimoine, chargée de mission au ministère de la Culture

Joan Pronnier

Cheffe de projet COAL art et écologie

Stephane Cordobes

Conseiller-expert à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et chercheur associé à l'École urbaine de Lyon

Pascal Ferren

Philosophe et urbaniste

MEMBRES DE LA COMMISSION POUR LA CRÉATION D'UN PARLEMENT DE LOIRE

RÉSERVER VOTRE PARTICIPATION SUR ZOOM

04/12 : [@CLIQUEZ ICI](#)

05/12 : [@CLIQUEZ ICI](#)

Ces deux auditions seront également retransmises en direct sur les pages Facebook [POLAU-Pôle arts & urbanisme](#) et [Parlement de Loire](#).

CONTACT

COORDINATION.POLAU@GMAIL.COM

02 47 67 55 77

Le projet du *parlement de Loire* est porté par le POLAU-pôle arts & urbanisme dans le cadre du programme artistes-ingénieurs-es *GÉNIES-GÉNIES*. Il bénéficie du partenariat de la Mission Val de Loire, de l'agence Ciclic Centre-Val de Loire (dispositif *Auteur associé* avec l'écrivain juriste Camille de Toledo), de la Fondation Le Damier, du Label Rayons Frais création + diffusion/Ville de Tours et de la complicité de l'École de la Nature et du Paysage de Blois-INSA Centre Val de Loire et COAL art et écologie. Il s'inscrit dans les programmations *Viva da Vinci 2019-500 ans de Renaissance(s)* et *Nouvelles Renaissance(S) 2020* de la Région Centre-Val de Loire.

Le POLAU-pôle arts & urbanisme est conventionné avec le ministère de la Culture (DGCA, DGPAT et DRAC Centre-Val de Loire) et la Région Centre-Val de Loire. Il est subventionné par la Ville de Tours et Tours Métropole Val-de-Loire.



VIVA
Leonardo
Da Vinci !
2019
500 ANS DE
RENAISSANCE(S)
EN CENTRE-VAL DE LOIRE

